# Cartes d'accueil en résidence d'un-e artiste en exil dans une école d'art

#### contexte

Ce projet est né dans le cadre de « PUZLP – artistes en exil dans les écoles d'art », qui réunit des écoles d'art belges (ESA Saint-Luc Bruxelles, l'ERG), l'Association Nationale des Écoles supérieures d'Art françaises (ANdÉA) et l'atelier des artistes en exil (aa-e) avec le soutien du programme Erasmus+ de l'Union Européenne.

Une réflexion transnationale sur les enjeux des résidences organisées dans les écoles d'art a permis d'identifier des points de vigilance, puis de créer un outil d'accueil facilitateur conçu comme un jeu de cartes. L'outil proposé synthétise des recommandations et des « bonnes pratiques », à ajuster selon la situation de l'artiste, le contexte et les possibilités de chaque école.

Tout part de la volonté d'enrichissement mutuel des écoles et des artistes en exil.

Ces « cartes d'accueil » se nourrissent de discussions avec les partenaires de PUZLP, les écoles d'art et les acteurs du projet belge « Exil et création », et de dialogues avec des artistes en exil accueilli-es dans des écoles d'art. Un premier prototype de résidence mené en 2020 à l'ESAAA à Annecy avec des membres de l'aa-e, a contribué à adapter aux artistes le programme Pause porté par le Collège de France. Depuis la moitié des écoles d'arts et de design françaises ont reçu ou reçoivent des dizaines d'artistes en exil de tous horizons pour des résidences de recherche, de création ou d'enseignement.

Musicien·nes, performeur·euses, danseur·euses, peintres, sculpteur·ices, photographes, metteur·euses en scène, scénographes, cinéastes ... venu·es d'Afghanistan, de Birmanie, de Hong-Kong, du Kurdistan, du Liban, de Palestine.

de République du Congo, de République démocratique du Congo, de Russie, de Syrie, de Tunisie, d'Ukraine....Le monde entier circule, se déplace et se rencontre dans les écoles supérieures d'art, et ces « cartes d'accueil » sont là pour aider et accompagner.



Cofinancé par l'Union européenne

un projet de l'ESA Saint-Luc Bruxelles, l'ERG, l'ANdÉA et l'aa-e

Judith Depaule direction artistique

Alexander Plusnin design produit

Ivan Streitsov développeur frontend

Ryan Mai traduction

welcome-cards.aa-e.org contact@aa-e.org

crédits

#### école











#### artiste en résidence

- Présentation de l'artiste et de son travail, à l'équipe de l'école, aux professeur·es, aux étudiant·es. À planifier en début de séjour.
- Association de l'artiste aux projets de l'école, selon les orientations de l'artiste et de l'école : workshops, programmes de recherche, enseignement, événements publics...
- Définition du rôle et des responsabilités de l'artiste, vis-à-vis de l'école, des professeur-es, des étudiant-es.
- Formulation des intérêts et des intentions respectifs de l'artiste et de l'école.

#### personnes référentes

- Désignation de deux personnes référentes de la résidence : une personne de l'équipe habitant l'agglomération, un-e professeur-e lié-e à la pratique de l'artiste.

  De préférence des personnes qui partagent une langue commune avec l'artiste.
- Mise en relation des personnes référentes avec l'artiste.
- Définition et paramètres de l'accompagnement des personnes référentes.

## présentation de l'école

- Visite de l'établissement.

  Fonctionnement d'une école d'art.
  - Explication du fonctionnement des différents bâtiments, salles et ateliers.
  - O Horaires et modalités d'accès.
  - Règlement interne.

### espace de travail

- Aménagement d'un espace de travail dans ou en dehors de l'école ou facilité d'accès à un atelier.
  - Selon le champ d'intervention artistique de l'artiste et la nature de son projet,
  - selon les ressources de l'école.
- Communication des horaires et des modalités d'accès.
- Facilité d'accès à internet.

## équipements & matériel

- Modalités d'accès aux équipements et au matériel de l'école.
- Définition du matériel ou des frais de production pris en charge par l'école.
- Obéfinition du matériel ou des frais de production pris en charge par le programme de résidence.

## ville











## logement

- Facilité d'accès, aide à la recherche d'un logement, selon les ressources locales : logement de l'école, location d'un appartement ou d'une chambre, accord avec une résidence ou une municipalité...

  De préférence une solution meublée.
- Aménagement d'un équipement de base, par appel à don, récupération, seconde main.
- Facilité d'accès à internet.
- Souscription à une assurance habitation au nom de l'artiste.

## découverte de la ville

- Organisation du tour de la ville et de ses environs, avec l'aide de relais bénévoles.
- O Identification d'adresses utiles pour l'artiste : culture, culte, bien-être, magasins, administrations...

## transports

- Explication des modes et réseaux de transports de la ville et de ses environs.

  De préférence une solution écoresponsable.
- Informations sur les abonnements et cartes de réduction, selon le statut administratif de l'artiste.

## vie sociale

- Mise en lien avec des relais bénévoles : associations locales, habitant-es.
- Organisation de sorties en soirée ou les week-ends, avec l'aide des relais bénévoles.

vie professionnelle

- O Invitation à des événements artistiques et culturels.
- Introduction auprès de partenaires, institutions, associations ou de toute autre entité en lien avec le projet de l'artiste.
- Mise en relation avec d'autres artistes.

## général











### suivi administratif

- Montant et répartition de la bourse : modalité de paiement et déclaration.
  Portage possible par une association tierce.
- Affiliation aux caisses sociales et professionnelles, avec l'aide d'une association spécialisée.
- Obtention ou renouvellement du titre de séjour, avec l'aide d'une association spécialisée.

## banque & téléphone

- Ouverture d'un compte en banque, obtention d'une carte de paiement :

  banque physique ou en ligne.

  Selon le statut administratif et l'origine de l'artiste.
- Souscription à un abonnement téléphonique.

  Après ouverture d'un compte bancaire.

## formations

- Inscription à des cours de français, après test de placement sauf niveau débutant. Ressources : universités, associations, cours municipaux, cours dispensés par l'école, enseignement en ligne...
- Formations internes ou externes en fonction des besoins de l'artiste : guidance, langue anglaise,

formations techniques...

## famille

- Prise en compte de la composition familiale de l'artiste : logement approprié, aménagements horaires...
- Scolarisation et loisirs des enfants :
  inscription école, université, institut spécialisé, centre de loisir ou d'animation, conservatoire...
- Assistance des conjoint·es, dans la mesure du possible et selon les besoins.

#### soins

- Inscription à l'Assurance Maladie, à la Complémentaire santé solidaire, voire à l'Aide médicale de l'État (AME), selon le statut administratif de l'artiste.
- Explication du fonctionnement du système de santé et de mutuelle, selon le statut de l'artiste et sa couverture santé.
- Identification de médecins généralistes et spécialisés, de thérapeutes. Expliciter les tarifications.
- Transmission de numéros d'urgence.